

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE1004

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 42

Au début de la première phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots:"de la peine", les mots:"des peines".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.